

Les Inspecteurs d'Académie -
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Histoire-Géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Histoire-Géographie

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement des collèges, des lycées
publics et privés sous contrat de l'académie de Clermont-Ferrand

Objet : Lettre de rentrée 2022

Très chères et chers collègues,

Nous espérons que l'été vous aura permis de profiter d'une coupure bienvenue.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre investissement au service des élèves. Celui-ci ne s'est pas démenti au cours de l'année scolaire passée qui n'a pourtant pas manqué d'être exigeante (que l'on pense à la mise en place des épreuves écrites de spécialité ou aux conditions de passation de l'épreuve du DNB). Nous avons également pu constater votre investissement à l'occasion de nos rencontres avec toutes les équipes d'histoire et géographie de lycées sur la question de la mise en œuvre du contrôle continu au lycée. Ces moments d'échange ont été pour chacun un précieux enrichissement.

De façon générale, nous pouvons attester de l'investissement et du professionnalisme dont vous, professeurs d'histoire - géographie, avez fait preuve au quotidien, vous efforçant avant tout de faire le mieux possible votre métier au service des élèves qui nous sont confiés. Nous tenons à vous en remercier.

En cette nouvelle année, nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre communauté professionnelle, qu'il s'agisse de nouveaux entrants dans le métier ou de collègues découvrant ou retrouvant notre territoire.

Nous tenons d'ailleurs à féliciter tous ceux qui ont réussi les exigeants concours de recrutement des professeurs de nos disciplines. Et ne pouvons que nous féliciter des réussites qui se confirment aux agrégations et CAPES/CAER internes d'histoire géographie - ce qui d'une part démontre que ces concours

sont à la portée de tous mais aussi, d'autre part, que nous pouvons continuer à accompagner les collègues désireux de les travailler.

Par ailleurs, nous remercions grandement les enseignants qui ont contribué en 2021-2022 à l'animation de nos disciplines : professeurs formateurs, producteurs de ressources pédagogiques, concepteurs de sujets d'examens, membres des commissions d'harmonisation de la session 2022, professeurs tuteurs de collègues entrants dans le métier ou en charge d'accompagnements ponctuels, chargés de mission d'inspection etc.

Composition de l'équipe des IA IPR (inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional) d'histoire-géographie pour l'année 2022-23:

L'équipe des IA-IPR d'histoire géographie en charge de l'académie de Clermont Ferrand est en partie renouvelée. Marilyne DEWAVRIN et Nicolas ROCHER sont ainsi ravis d'accueillir Pascal MARSILLOUX, à qui est souhaitée la bienvenue dans notre académie.

Nous adressons également un amical salut à notre cher collègue Laurent LOM qui exerce dorénavant ses fonctions dans l'académie de Bordeaux et auquel nous témoignons le plaisir que nous avons eu de travailler à ses côtés.

Dans le cadre de la gestion académique de la discipline histoire-géographie vos interlocuteurs sont donc désormais (avec précisions de répartition de dossiers supplémentaires évoqués ci dessous)

- Marilyne DEWAVRIN-FARRY (marilyne.farry@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire Géographie, référente mémoire et citoyenneté, co-référente HDA
- Pascal MARSILLOUX (pascal.marsilloux@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire Géographie, co chef de mission académique EDD, en charge des sections DNL/SELO, sections bi-nationales et sections internationales en HG
- Nicolas ROCHER (nicolas.rocher@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire Géographie, référent académique Education aux Médias et à l'Information

Les enseignants missionnés : chargés de mission, PFA, PREDAC etc.

L'équipe des IA-IPR s'appuie sur plusieurs enseignants qui l'aident à accomplir ses missions

Chargés de mission d'inspection (CMI) : quatre CMI contribuent au bon maillage du territoire :

- Monsieur Philippe BERTINELLI, professeur au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand,
- Monsieur Denys CIGIOTTI, professeur au lycée Simone Weil du Puy-en-Velay,
- Madame Florence CLEMENT, professeure au lycée Mme de Staël de Montluçon,
- Monsieur Jean Luc FRANCOIS, professeur au lycée Monnet - Mermoz d'Aurillac,

Formateurs Académiques (FA) :

L'histoire géographie bénéficie de trois professeurs Formateurs Académiques :

- Madame Françoise SUDI-GUIRAL, professeure au lycée Descartes de Cournon.

- Madame Anne Sophie MAHIDDINE, professeure au collège Henri Pourrat de Ceyrat.
- Monsieur Vincent FAISANDIER, professeur au lycée de Chamalières.

Les missions des FA sont, entre autres, d'assurer le suivi et l'animation de la formation initiale (en lien avec l'INSPE), de la formation continue, ainsi que le suivi des tuteurs et celui des professeurs contractuels.

Enseignants missionnés :

Monsieur Frédéric DERNE, professeur au lycée Emile Duclaux d'Aurillac est l'Interlocuteur Académique pour le Numérique et le PREDAC (Professeur Référent Disciplinaire Académique) dans le domaine de l'usage des ressources numériques. Il fédère donc les actions du pôle de compétences académique Histoire - Géographie et numérique. Il est également webmestre pour le site numérique disciplinaire de notre académie.

Monsieur Sébastien BELLET, professeur au collège Joseph Hennequin de Gannat, est professeur formateur académique citoyenneté et valeurs de la république

Monsieur Romain VERDIER, professeur au lycée Murat d'Issoire, est missionné auprès de l'inspection afin d'assurer l'accompagnement de l'agrégation interne.

Nouveau site académique histoire-géographie

L'adresse du nouveau site académique Histoire Géographie est la suivante : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/>

Dans le cadre d'une refonte de l'ensemble des sites académiques au niveau national, le nouveau site web de nos disciplines a été mis en place par notre webmestre, M. Frédéric Derne, que nous remercions pour le travail remarquable qu'il a effectué.

Ce site conserve les productions des années précédentes qui demeurent en lien avec les exigences actuelles de nos disciplines. Nous l'avons également implémenté avec de nombreuses productions et veillerons à mettre à disposition de nombreuses ressources, qu'elles soient institutionnelles, scientifiques ou pédagogiques.

Nous vous invitons à vous familiariser avec sa nouvelle ergonomie en cliquant sur le nouveau lien :

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/>

Les grandes actualités de nos disciplines

L'objectif central de nos enseignements est de permettre aux élèves qui nous sont confiés d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires afin de les aider à s'insérer le mieux possible dans la société démocratique qui est la nôtre. A nos yeux, l'histoire et la géographie, par les repères culturels et scientifiques qu'elles permettent, par les savoir-faire qu'elles portent (dans les domaines de l'analyse ou de l'argumentation) par les attitudes qu'elles promeuvent (notamment par le développement de l'esprit critique) sont particulièrement nécessaires aux élèves de notre temps.

- **Rentrée scolaire 2022 et conditions sanitaires**

Le cadre sanitaire en cette rentrée 2022 est au niveau socle, ce qui signifie que les cours ont lieu en présentiel. Pour autant, les années scolaires que nous avons vécues ont installé des pratiques qui désormais nous permettront d'être réactifs au cas où les conditions changent. Nous nous réjouissons que les enseignements aient lieu en classe, ce qui facilite l'interaction didactique et pédagogique. Nous serons à vos côtés, quelle que soit la situation.

- **Réforme du lycée**

Les contenus disciplinaires liés à la réforme du lycée sont désormais stabilisés. Les ressources académiques qui ont été produites à cette occasion (présentation des programmes, ressources pédagogiques pour tronc commun et enseignement de spécialité, nouvelles exigences des examens, évaluation et contrôle continu...) sont disponibles sur le site académique :

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/lycee/>

- **Baccalauréat épreuves terminales et contrôle continu**

Pour la session 2022 l'adaptation aux conditions sanitaires a entraîné la modification du calendrier des épreuves terminales du baccalauréat en ce qui concerne l'enseignement de spécialité (HGGSP). Pour autant, l'organisation pour cette nouvelle année demeure celle définie par les textes réglementaires (voir BO du 13 février 2020 ; <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001791N.htm>).

Ainsi, cette année, en enseignement de spécialité, nous vous rappelons que les thèmes 2, 4, 5 et 6 sont susceptibles d'être les thèmes sur lesquels porteront les sujets des épreuves de mars. Toute évolution éventuelle de ce cadre vous serait bien sûr communiquée si nous en avons connaissance.

En ce qui concerne le contrôle continu, les textes parus l'année dernière (voir la note de service du 28 juillet 2021 - <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>) ont donné le nouveau cadre à mettre en place à partir de la session 2022 du baccalauréat et qui demeure pérenne. La note finale du bac se décompose désormais entre 60% alloués aux épreuves terminales et 40% de contrôle continu (évaluations organisées pendant la scolarité en classes de première et de terminale).

Dans ce cadre, les équipes pédagogiques des établissements ont mené une réflexion sur les modalités de déploiement du contrôle continu au sein de chaque établissement (en lien avec la production du « projet d'évaluation » de chaque lycée).

Ainsi, dès le début de l'année passée, après une visioconférence en septembre 2022, nous sommes venus à votre rencontre pour réfléchir ensemble aux spécificités de l'histoire et de la géographie dans le cadre du contrôle continu, en nous appuyant notamment sur le document co-rédigé par l'Inspection Générale et le Ministère de l'Education nationale. Ces moments sont essentiels pour la nécessaire culture partagée sur ces questions d'évaluation. Nous tenons à vous remercier des échanges que nous avons pu avoir et des questionnements qui ont été soulevés. Tout ce travail reste bien sûr d'actualité et pourra entraîner, lors de nos venues dans vos établissements, de nouveaux échanges pour le conforter.

Mémoire et citoyenneté

L'École a pour mission d'incarner, de faire vivre et de transmettre aux élèves les principes et les valeurs de la République. Vous trouverez en cliquant sur ce lien le rappe du périmètre des actions liées au dossier "mémoire et citoyenneté" :

(<https://eduscol.education.fr/2216/les-referents-academiques-memoire-et-citoyennete>)

La transmission des principes et des valeurs de la République se construit autour de l'EMC dont la place dans le baccalauréat est réévaluée (coefficient 2). Elle peut aussi s'appuyer sur les différentes actions éducatives proposées sous forme de concours. Vous trouverez sur le site académique un tableau qui récapitule, de manière non exhaustive, l'ensemble de ces concours qu'ils soient mémoriels ou relatifs à la citoyenneté. Ce tableau, régulièrement mis à jour, est accessible sur le site académique. Tous ces concours sont proposés afin de favoriser la pédagogie de projet, éventuellement dans le cadre de travaux interdisciplinaires.

A ces concours, il faut ajouter des appels à projets pour l'année 2022-23, proposés par la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées : "Ecrivains de guerre", "Leclerc, itinéraire d'un Français libre", "La guerre d'Algérie, une histoire militaire, des mémoires combattantes". Pour plus d'informations sur ces appels à projets et plus largement sur les dispositifs liés à l'enseignement de défense, vous pouvez contacter Eddy Oziol, délégué académique à l'éducation à la défense : eddy.oziol@ac-clermont.fr

Ces appels à projets sont mis en ligne sur la plateforme d'enseignement de défense Educ@def <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/index.php/fr/appels-projets-pedagogiques>

DNL/SELO :

A l'échelle de la grande région académique Auvergne-Rhône-Alpes, nous conservons pour l'année 2022-2023 les questions au programme de Terminale dans les différentes langues.

Ainsi est maintenu le **principe du traitement, a minima, d'une question obligatoire en histoire et d'une question obligatoire en géographie dans un choix plus restreint**. Nous vous invitons à vous référer à la grille des programmes, disponible sur le site académique de l'histoire-géographie :

http://www.ac-clermont.fr/disciplines/fileadmin/user_upload/Histoire-Geographie/inspection/examensDNL/AURA_Term_Progr_SELO_HG%C3%A9o_21-22.pdf

De plus, la **note de service du 27 juillet 2021** précise les modalités de l'évaluation spécifique de contrôle continu pour les élèves en SELO et DNL : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121393N.htm>

Education au Développement Durable

L'éducation au développement durable reste plus que jamais une priorité de l'École dans laquelle les professeurs d'histoire-géographie ont toute légitimité. Par les entrées de programme, de nombreux enjeux liés au développement durable sont étudiés avec les élèves au collège comme au lycée, en tronc commun comme en spécialité HGGSP. L'EDD, comme éducation transversale et systémique, est également ancrée dans le quotidien des élèves.

Des temps forts peuvent vous permettre de faire vivre nos disciplines dans des actions collectives et concrètes :

- l'élection des éco-délégués dans toutes les classes de collège et de lycée qui met en avant les élèves porteurs de projets
- la démarche de labellisation E3D – établissement en démarche globale de développement durable, qui, en s'appuyant sur les enseignements, implique l'ensemble de la communauté éducative et ouvre l'établissement sur l'extérieur par des partenariats
- la participation à des concours autour du développement durable.

Nous savons que nombre d'entre vous sont déjà investis dans des projets multiples concernant l'éducation au développement durable et à l'environnement. Nous vous en remercions et vous invitons, plus nombreux encore, à accompagner les élèves dans leur engagement pour les objectifs de développement durable. Face au dérèglement climatique, aux catastrophes naturelles, nos disciplines, par les questions qu'elles posent, les apports scientifiques qu'elles apportent, ont toute leur place dans l'EDD.

Formation continue

L'offre d'actions en formation continue a connu quelques évolutions liées à la réorganisation académique du service de la formation. L'Ecole Académique de Formation Continue (EAFC) prend désormais la suite de la DAFOR dans cette ingénierie.

Nos propositions d'offre de formation continue en lien avec nos disciplines sont accessibles à partir de l'intranet SELIA :

[https://selia.ac-clermont.fr/jcms/jcms/jcms2_28601/organisation-academique-et-metiers,](https://selia.ac-clermont.fr/jcms/jcms/jcms2_28601/organisation-academique-et-metiers)

Vous y trouverez notamment les actions disciplinaires suivantes (nous vous invitons à vous référer aux fiches descriptives pour en savoir plus) :

- Les années 1970 en France et dans le monde
- Les Lumières et le développement des sciences
- L'histoire mixte dans la mise en œuvre des programmes
- Le CNRD : l'Ecole et la Résistance
- Travailler l'oral au quotidien en histoire-géographie
- Recompositions des systèmes productifs et espaces de production
- L'historien-géographe et la compétence "s'informer dans le monde du numérique"
- Les frontières (journée qui aura lieu au 1er semestre contrairement à ce qui a été indiqué dans un premier temps sur le portail de la formation continue)
- Mettre en œuvre l'EMC au lycée
- Enseignement de la défense

Par ailleurs une journée de retour d'expériences concerne un public désigné, les enseignants ayant participé au voyage d'étude Paris-Cracovie-Auschwitz.

Nous attirons votre attention sur le fait que, comme l'an dernier, deux campagnes d'inscription sont mises en place : la première du 29 août au 18 septembre 2022 concerne les actions de formation qui auront lieu d'octobre 2022 à janvier 2023 ; la seconde début janvier 2023 pour les formations prévues de fin février à juin 2023. Cette seconde campagne d'inscription fera l'objet d'une nouvelle communication. Nous vous invitons à ne pas laisser passer les délais de la 1ère campagne.

Par ailleurs, nous vous rappelons que de nombreuses actions qui peuvent vous concerner au premier chef sont disponibles au sein du catalogue de formation même si elles n'apparaissent pas dans les offres disciplinaires. Nous vous invitons donc à consulter les actions qui composent le parcours "Education à la citoyenneté". Il comporte en effet - entre autres - les actions en lien avec l'Education aux Médias et à l'Information ou encore l'EDD qui concernent particulièrement nos pratiques.

Rendez-vous de carrière / PPCR et inspections

Le rendez-vous de carrière, dans le cadre du protocole parcours, carrières, rémunérations (PPCR) comprend un temps d'inspection et un temps d'entretien avec l'inspecteur et le chef d'établissement. Il constitue un moment privilégié pour nourrir la réflexion sur les pratiques pédagogiques et identifier les besoins de formation ou d'accompagnement de votre développement professionnel. Nous vous invitons à valoriser à cette occasion vos expériences acquises tout au long votre parcours.

Depuis l'année 2019-2020, veuillez noter que le calendrier du rendez-vous de carrière est notifié à l'agent au plus tard 15 jours calendaires avant la visite (et non plus un mois).

Nous envisageons ces rendez-vous comme des temps d'échanges sur vos pratiques et comme le moyen de porter un regard réflexif sur votre carrière, sur les compétences acquises et sur vos perspectives de carrière et de formation.

Afin de préparer ces entretiens, vous pouvez remplir le document de référence de l'entretien et nous le transmettre en amont de la visite. Ce document est disponible en ligne sur le site du ministère, ainsi que le guide du rendez-vous de carrière : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>

En complément, vous êtes libre de mettre à notre disposition tout support qui permettra de valoriser votre travail (documents pédagogiques, cahiers d'élèves des différentes classes, progressions et évaluations, projets, lettre de mission...).

Les IA-IPR peuvent à tout moment, en dehors des rendez-vous de carrière, effectuer des visites d'inspection auprès des enseignants titulaires ou contractuels. Ceci peut notamment être le cas lors de rencontres d'équipe ou afin de faire un point individuel sur la maîtrise des pratiques professionnelles.

Communication

Nous nous conseillons de consulter régulièrement le site histoire-géographie de notre académie afin de vous tenir informé de l'actualité de nos disciplines <https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/>

Il permet la consultation des informations institutionnelles et offre la possibilité d'accéder à des ressources pédagogiques, propositions de séquences et de séances, avec l'objectif de favoriser le partage des idées et le travail collaboratif.

Pour toute communication, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter par courriel, au moyen des adresses académiques ou aux numéros de téléphone suivants :

Marilyne DEWAVRIN-FARRY marilyne.farry@ac-clermont.fr 04 73 99 33 39 – 06 23 35 90 14

Pascal MARSILLOUX (pascal.marsilloux@ac-clermont.fr) 04 73 99 30 66 - 06 18 52 03 53

Nicolas ROCHER nicolas.rocher@ac-clermont.fr 06 23 35 90 17

Nous vous rappelons que vous devez utiliser votre adresse électronique académique (libellée en prenom.nom@ac-clermont.fr) pour toutes vos communications professionnelles (selon toute vraisemblance la bascule des adresses mail personnelles sur les adresses professionnelles ne sera bientôt plus possible) . Seule l'adresse académique est utilisée pour la diffusion d'informations professionnelles, il est donc pertinent de la consulter fréquemment.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons une bonne rentrée 2022.

Marilyne DEWAVRIN-FARRY

Pascal MARSILLOUX

Nicolas ROCHER